

25/07/19 16:06

 DREAL Nouvelle-Aquitaine 

Re: Dossier Ecoeval - Croix d'Hins

à 

Bonjour Madame,

J'ai bien reçu en copie la pétition des riverains envers la société ECOREVAL située à Marcheprime.

J'ai réalisé une inspection inopinée le 4 juillet dernier. Le rapport d'inspection est en cours de rédaction. Nous vous transmettrons un courrier sur les constats réalisés sur le site et les suites administratives prévues.

En attendant, concernant le bâchage des camions, un rappel a été fait à l'exploitant lors de l'inspection qui sera également refaite dans le rapport d'inspection.

Concernant les horaires de travail du site, le site est autorisé à fonctionner de 7h30 à 17h30 du lundi au samedi.

Concernant les 2 concasseurs réceptionnés hier, ces derniers ont été déclarés en préfecture. L'exploitant est donc régularisé sur ce point.

L'exploitant est conscient des nuisances dues aux poussières sur le chemin d'accès ainsi que sur le site. Des travaux vont être réalisés d'ici la fin d'année et en attente il va mettre en place un arrosage des pistes afin de réduire ces nuisances.

Cordialement,